



Fiche terminologique n°237

TERME ÉTUDIÉ : extra course

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES : **additional course; supplementary course**

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DOMAINES : enseignement et apprentissage : enseignement collégial, enseignement universitaire; gestion de l'enseignement : programme d'études, sanction des études

DÉFINITION : A course that may be taken in addition to those required for a student's degree or diploma.

CONTEXTE : "The candidate is required to pass, with a mark of 65% or better, all those courses which have been designated by the department as forming a part of the program. These are the courses which have been entered on the registration form. A few extra courses may be taken, but it is then the responsibility of the student to see that these courses are clearly marked not required [...] on the registration form."

TERME ÉTUDIÉ : cours supplémentaire

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES : **cours additionnel; cours en surplus; cours facultatif; cours hors compte**

TERMES DÉCONSEILLÉS : **cours d'appoint; cours optionnel**

DÉFINITION : Cours que l'étudiant peut suivre mais qui ne fait pas partie de son programme d'études.

CONTEXTE : « Des unités [crédits] sont rattachées au cours supplémentaire mais la note obtenue n'entre pas dans le calcul du score moyen de l'élève. »

JUSTIFICATION : Le Réseau rejette le terme «cours d'appoint» qui désigne normalement un cours obligatoire de mise à niveau des connaissances. Il écarte aussi «cours optionnel» qui est un calque de l'anglais et renvoie à une autre notion, celle de «cours à option».

Le Réseau recommande «cours supplémentaire», dont l'étendue de sens correspond à celle du terme anglais étudié. Il retient comme synonymes «cours additionnel» et «cours facultatif» qui, selon le contexte, peuvent recouper la notion. Les termes «cours en surplus» et «cours hors compte» sont aussi des synonymes explicites.

DATE DE RÉDACTION : juin 1996